GUIDES RENTRÉE 2015

onisep TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

APRÈS LA 3E SEGPA ou ÉREA

Académie de Dijon

académie Dijon

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

LE KIOSQUE

www.onisep.fr/lalibrairie

ministère de l'Éducation nationale
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

IMPORTANT

L'offre de formation de chaque établissement est susceptible d'évoluer et fait l'objet d'une actualisation régulière sur **www.onisep.fr/dijon**

Lieux de formation en Bourgogne

onisep
Ministère de l'Éducation nationale
Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Office national d'information
sur les enseignements et les professions
12 mail Barthélemy Thimonnier, Lognes
CS 10450
77437 Marne-la-Vallée Cedex 2
Publication de l'Onisep

Directeur de la publication : George Asseraf
Directeur adjoint : Marie-Claude Gusto

Copyright : Février 2015

Le kiosque : Collège

Délégation régionale de Dijon
2G rue du Général Delaborde, BP 81921
21019 Dijon cedex
03 80 44 84 00
www.onisep.fr/dijon
drodijon@onisep.fr

Directrice déléguée : Anne de Rozario
Déléguée régionale adjointe : Marie-Pierre Martin
Rédaction : Sandrine Bourg, Monique Delaître
Documentation : Vanessa Silvia
Relecture : Pascal Denoyelle
Maquette et PAO : Julie Clément
Suivi technique : Nathalie Zanini
Diffusion : Martine Chapellier
Imprimé en /printed in : France
Impression : Pure Impression

Dépôt légal : Février 2015
ISSN : en cours de validation

Reproduction, même partielle, interdite
sans accord préalable de l'Onisep.

Nous remercions les chefs d'établissements, leurs collaborateurs, les élèves, pour leur précieux concours à l'élaboration de ce document.

Guide diffusé gratuitement aux élèves de 3e SEGPA ou d'ÉREA, de l'académie de Dijon.

Important

L'offre de formation présentée dans les pages suivantes est susceptible d'évoluer.

Retrouvez le guide mis à jour régulièrement sur notre site : www.onisep.fr/dijon.

Sommaire

Choisir votre CAP/CAPA

Votre calendrier de l'orientation 2
Votre objectif : CAP/CAPA 4
Vos questions, nos réponses... 6
Faites le point sur votre projet 8
Votre fin de 3e 10

Handicap et scolarité

Élève en situation de handicap 12

En Bourgogne

Mode d'emploi de votre guide 14
Agriculture 16
Bâtiment 18
Industrie 20
Services 22
Carnet d'adresses 24

POUR ALLER PLUS LOIN...
www.onisep.fr

Découvrez et commandez
en un clic nos publications
www.onisep.fr/lalibrairie

CALENDRIER DE L'ORIENTATION

Pour vous aider à préciser votre projet personnel, et préparer votre poursuite d'études, n'hésitez pas à vous tenir informé des dates importantes de cette année.

© Jérôme Pallé/Onisep

	À RETENIR	À NOTER
MARS	• Précisez vos vœux d'orientation sur la fiche préparatoire à l'orientation • Rendez-vous aux journées portes ouvertes (voir p. 24 à p. 26) • Informez-vous des dates d'inscription dans les établissements privés • Si vous choisissez l'apprentissage, commencez à chercher un maître d'apprentissage	
AVRIL	• Le conseil de classe donne un avis sur vos souhaits d'orientation • Constituez un dossier pour entrer en LP ou ÉREA	
MAI	• Notez vos souhaits définitifs d'orientation	
JUIN JUILLET	• Examen du CFG (certificat de formation générale) • Le conseil de classe formule un avis sur vos souhaits définitifs • Suite à la décision d'affectation, inscrivez-vous dans votre futur établissement • Dès juillet vous pouvez signer un contrat d'apprentissage	
FIN AOÛT DÉBUT SEPTEMBRE	• Bonne rentrée ! • Si vous n'avez pas de solution, reprenez contact avec votre établissement	

En février

Vos souhaits provisoires

Vous avez indiqué votre (ou vos) demande(s) provisoire(s) d'orientation sur la fiche préparatoire à l'orientation remise par votre professeur principal.

De mars à avril

Les propositions provisoires du conseil de classe

Lors du conseil de classe du 2nd trimestre, les professeurs émettent un avis sur vos demandes provisoires.

Si cet avis n'est pas conforme à ce que vous souhaitiez, rencontrez votre professeur principal, et/ou le conseiller d'orientation-psychologue (COP) pour élargir, voire modifier votre projet initial.

En mai

Votre demande d'orientation

Vous faites votre (ou vos) demande(s) d'orientation en complétant la fiche navette.

Votre demande d'affectation

Vous devez remplir aussi le dossier de demande d'affectation (lycées professionnels souhaités et formations demandées).

***Important :** présenter un dossier pour intégrer une formation n'assure pas automatiquement une place dans un établissement.*

En juin

La décision d'orientation du chef d'établissement

À partir de mi-juin, le conseil de classe formule une proposition d'orientation, sur la base de votre (ou vos) demande(s) d'orientation.

• Si votre passage en 1re année de CAP est accepté, il faut attendre la décision d'affectation afin de pouvoir vous inscrire dans votre futur établissement (début juillet).

• Si votre passage en 1re année de CAP est refusé, le directeur vous rencontrera avec votre famille pour trouver la meilleure solution.

***Important :** si cette décision ne vous convient pas, vous pouvez faire appel (dans un délai de 3 jours) auprès d'une commission d'appel qui tranchera.*

Pour vous aider dans cette démarche, contactez votre professeur principal et/ou votre conseiller d'orientation-psychologue (COP).

IMPORTANT !
RESTEZ TOUJOURS JOIGNABLE EN DONNANT VOTRE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE À VOTRE ÉTABLISSEMENT.

INFO +

Que faire si vous n'avez pas de solution ?

Si aucun de vos vœux n'est accepté en juin :

• Adressez-vous rapidement à votre établissement.

Si vous n'avez toujours pas de solution à la rentrée de septembre :

• Recontactez votre chef d'établissement, le principal du collège ou le directeur de la SEGPA.

• Prenez rendez-vous, dès que possible, avec un conseiller d'orientation-psychologue au CIO (adresses p. 27).

Des solutions pourront vous être proposées :

• Les lycées professionnels (LP) peuvent avoir encore des places disponibles en CAP à la rentrée ;

• Si vous n'avez pas trouvé d'entreprise d'accueil pour un apprentissage, vous pouvez vous faire aider dans vos recherches ;

• Des solutions peuvent être envisagées dans le cadre de la Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) pour vous aider à réfléchir de nouveau à votre projet et confirmer une orientation professionnelle durable.

VOTRE OBJECTIF

CAP / CAPA

Pour la rentrée 2015, votre objectif est clair : apprendre un métier. Ce CAP (certificat d'aptitude professionnelle) ou ce CAPA (certificat d'aptitude professionnelle agricole) sera votre 1er diplôme professionnel. En 2 ans, cette formation vous conduira vers un métier précis (cuisinier, ébéniste, paysagiste, carrossier…) et vous permettra d'acquérir des connaissances et des savoir-faire professionnels.

© Jérôme Pallé/Onisep

Le CAP / CAPA

Vous allez entrer en CAP/CAPA. Quel que soit le secteur choisi, l'enseignement général sera le même et vos études dureront deux ans.

La formation comprend :

• des enseignements généraux (français, maths-sciences, histoire-géo, langue vivante étrangère…), qui couvrent presque la moitié de l'emploi du temps hebdomadaire.

Certains sont appliqués à des activités professionnelles, par exemple la biologie dans le domaine de la coiffure, ou les sciences physiques en électricité ;

• des enseignements technologiques et professionnels représentant un peu plus de la moitié de l'emploi du temps.

Ils se déroulent sous forme de cours, de travaux pratiques (TP) et de travaux en atelier, en intérieur ou en extérieur, en fonction de la spécialité du CAP/CAPA ;

• une période de formation en milieu professionnel de 12 à 16 semaines réparties sur 2 ans selon la spécialité de votre CAP/CAPA.

Enseignements et horaires en 1re année de CAP

Enseignements obligatoires	Horaires hebdomadaires
Français, histoire-géographie	3 h 30 ou 4 h(1)
Maths-sciences (2)	3 h 30 ou 4 h(1)
Langue vivante	2 h
Arts appliqués et cultures artistiques	2 h
EPS	2 h 30
Prévention santé environnement	1 h
Éducation civique, juridique et sociale	30 min
Enseignement technologique et professionnel	17 h ou 18 h
Aide individualisée (3)	1 h
Enseignements facultatifs	
atelier d'expression artistique	2 h
atelier d'EPS	2 h
Total horaires hebdomadaires	de 33 h à 38 h

(1) Horaires variables selon la spécialité.
(2) Sciences appliquées ou sciences physiques en fonction de la spécialité.
(3) Cet horaire est réservé à certains élèves en français et/ou en maths.

INFO +

Du CAP au BTS/DUT

Retrouvez tous les CAP présentés de façon synthétique avec leurs objectifs et leurs débouchés.

www.onisep.fr/dijon

↘ En vente dans notre Librairie Onisep (p.27)

En lycée professionnel (LP)

Le lycée professionnel fonctionne comme le collège.

• Vous suivez un enseignement général (français, mathématiques, EPS…) occupant presque la moitié du temps. Les cours sont adaptés à la spécialité du CAP/CAPA que vous avez choisi de préparer.

• Un enseignement technologique et professionnel de 17 à 18 heures par semaine vous est également proposé : les cours se déroulent à l'atelier, en laboratoire ou en salle informatique à l'aide d'outils et de matériels spécifiques.

• Au cours de l'année, vous avez aussi une période de formation en entreprise de 12 à 16 semaines. Ces stages vous permettent de découvrir des savoir-faire et des savoir-être indispensables dans votre future vie professionnelle.

• Vous bénéficiez des vacances scolaires.

• Suivant les revenus de votre famille, des aides financières existent pour alléger les frais de scolarité (prime pour le premier équipement), d'internat et de transport.

• Les études en lycée professionnel privé sont payantes.

En maison familiale et rurale d'éducation et d'orientation (MFREO)

La maison familiale rurale fonctionne sur un rythme différent du collège.

• Vous êtes élève dans un établissement privé situé le plus souvent en zone rurale.

• La plupart des MFREO vous conseilleront de suivre vos études en internat.

• Tout au long de l'année, vous aurez des périodes de formation en entreprise. Le reste du temps, vous êtes dans l'établissement pour suivre des cours de français, de mathématiques…

• Comme en lycée professionnel, vous bénéficiez des vacances scolaires.

• Les études en MFR sont payantes.

En établissement régional d'enseignement adapté (ÉREA)

L'établissement régional d'enseignement adapté fonctionne comme le collège.

• Vous suivez un enseignement général, des cours de français, de mathématiques, d'histoire-géographie… Les cours sont adaptés à la spécialité du CAP/CAPA que vous avez choisi de préparer.

• Au cours de l'année, vous avez une période de stage de 12 à 16 semaines en entreprise. Ces stages vous permettent d'apprendre votre futur métier sur place et de découvrir des savoir-faire et des savoir-être.

• L'enseignement beaucoup plus individualisé vous permet de préparer votre diplôme dans des conditions plus adaptées.

• Vous bénéficiez des vacances scolaires.

• Des aides financières existent suivant les revenus de votre famille pour alléger les frais de scolarité, d'internat et de transport.

En centre de formation d'apprentis (CFA)

Vous êtes apprenti. Vous partagez votre temps entre l'entreprise et le centre de formation d'apprentis. Vous devez absolument avoir un patron.

• Vous travaillez 35 heures par semaine :

- au CFA, vous suivez un enseignement général (français, mathématiques, EPS…) et un enseignement technologique en relation avec votre futur métier.
- en entreprise, un maître d'apprentissage assure votre formation professionnelle. Vous apprenez votre futur métier et vous devez effectuer le travail que votre tuteur vous confie ;

• Vous devez respecter le règlement intérieur et les horaires de l'entreprise.

• Vous avez le même nombre de jours de congés que les autres salariés (deux jours par semaine, plus cinq semaines de congés payés par an).

• Pendant les deux premiers mois du contrat, vous êtes en période d'essai. Si cela ne se passe pas bien, votre employeur ou vous-même, pouvez rompre le contrat d'apprentissage.

• Vous recevez un salaire, variable selon votre âge et l'année d'apprentissage (de 25 à 61 % du SMIC).

VOS QUESTIONS
NOS RÉPONSES

Cette année, vous devez pour la première fois faire un choix.

Vous aurez à réfléchir sur la suite à donner à votre projet. Le CAP, le CAPA, cela vous semble loin ? Vous pensez avoir le temps ? N'en croyez rien.

© Jérôme Pallé/Onisep

Soyez curieux

Gare aux idées reçues !

• Pour savoir ce qu'il en est, le mieux est de regarder autour de vous.

• Demandez aux personnes de votre entourage de parler de leur métier.

• Consultez oniseptv.fr et découvrez des vidéos sur les métiers et les formations.

Rencontrez l'équipe éducative

Le conseiller d'orientation-psychologue (COP) et le professeur principal sont là pour vous aider.

Consultez aussi vos autres professeurs, le documentaliste, le directeur…

Ils disposent d'informations sur votre scolarité, sur les études à venir, et pourront vous guider.

Faites le point sur vos goûts et vos capacités

Interrogez-vous sur vos atouts, vos envies, vos centres d'intérêt…

Prenez le temps de faire un bilan (voir p. 9).

Comparez vos projets d'études et leurs exigences avec vos résultats scolaires.

Utilisez les expériences acquises en stage pour affiner votre projet.

Informez-vous

Vous êtes l'acteur principal de votre projet.

Allez au centre de documentation et d'information (CDI) de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO, adresses p. 27).

Vous y trouverez des documents sur les études et les métiers.

INFO +

Renseignez-vous

Rendez-vous aux journées portes ouvertes (JPO) organisées par les LP, ÉREA, MFR et CFA. Vous pourrez rencontrer des enseignants et des élèves en formation, visiter les ateliers et laboratoires et vous informer sur le contenu des enseignements proposés.

Cette démarche vous aidera à clarifier votre choix. Vous trouverez toutes les dates p. 24 à 26 et sur :
www.onisep.fr/dijon

Comment choisir votre CAP ?

Définissez le secteur ou le métier qui vous plaît le plus. Recherchez ensuite la formation correspondante parmi les CAP ou CAPA proposés dans notre région.

L'entrée dans la plupart des CAP vous est facilitée par l'attribution d'un bonus (voir p. 11).

Vous avez donc tout intérêt à demander en priorité l'un de ces CAP.

Cependant, dans notre académie, il y a 10 CAP pour lesquels vous ne bénéficiez pas de ce bonus. Ces CAP apparaissent en noir dans le guide et sont appelés CAP non prioritaires.

Ce sont :

- Agent de sécurité
- Coiffure
- Conducteur d'engins : travaux publics et carrières
- Conducteur livreur de marchandises
- Décoration en céramique
- Petite enfance
- Services en milieu rural
- Signalétique, enseigne et décor
- Tailleur de pierre
- Tournage en céramique.

C'est quoi l'apprentissage ?

Le principe ? Suivre une formation alternée entre un centre de formation d'apprentis (CFA) et une entreprise. Très souvent, le rythme est de 1 semaine en CFA et 2 semaines chez l'employeur.

Pour qui ? Pour les élèves de 16 à 25 ans.

Comment ? Vous devez trouver une entreprise pour vous accueillir en tant qu'apprenti.

Vous signerez avec elle un contrat de travail, vous serez donc salarié de cette entreprise.

Sachez que l'employeur viendra vous rencontrer et consulter vos bulletins scolaires.

C'est également l'entreprise qui vous inscrira en CFA. Si vous avez moins de 18 ans, vous gagnerez 25 % du SMIC (environ 336 €/mois) la 1re année.

Tous les diplômes professionnels peuvent se préparer en apprentissage.

Comment trouver un maître d'apprentissage ?

- Contactez des professionnels, parlez-en autour de vous dès le mois de mars,
- Posez des annonces dans les commerces près de chez vous...
- Consultez le site internet :

www.bourgogne-alternance.fr

Dans l'Espace jeunes, vous pourrez déposer votre demande de contrat et consulter les offres des entreprises.

- Renseignez-vous auprès des chambres des métiers et de l'artisanat, des chambres de commerce et de l'industrie ou des chambres d'agriculture, des missions locales (adresses p. 28) ou des agences de Pôle emploi (3949 ; www.pole-emploi.fr).

N'oubliez pas !

Vos stages sont également un bon moyen pour vous faire connaître des employeurs.

Est-ce que je peux demander plusieurs CAP/CAPA ?

Il est prudent de demander 2 ou 3 CAP/CAPA différents. L'ordre de vos vœux est important, il faut noter en premier le CAP/CAPA qui vous plaît le plus.

Demandez conseil à votre conseiller d'orientation-psychologue et à votre professeur principal.

Attention, vous serez admis dans le ou les CAP/CAPA que vous avez demandés en fonction de vos résultats scolaires, du nombre de places disponibles et du nombre de candidats.

" Plutôt 2 solutions
que pas de solution du tout ! "

INFO +

Est-ce que je peux m'inscrire en Bac pro ?

C'est possible mais cela reste relativement difficile après votre 3e. L'entrée en Bac pro demande un bon niveau dans les matières générales. Si vous êtes prioritaire pour l'entrée en 1re année de la plupart des CAP, vous ne l'êtes pas pour une 2de professionnelle (Bac pro).

Cependant, après l'obtention de votre CAP, une poursuite d'études en Bac pro (du même domaine ou en cohérence avec votre CAP) est envisageable.

FAITES LE POINT SUR VOTRE PROJET

© Jérôme Pallé/Onisep

Bien choisir votre orientation, c'est :

- **vous connaître : réfléchir à vos centres d'intérêt, vos goûts, vos capacités…**
- **vous informer sur les métiers et les formations.**

Vous ne savez pas encore quel métier vous voulez exercer ?

Vous avez une ou plusieurs idées, mais vous n'êtes pas sûr de vous…

Répondez au questionnaire qui suit en vous aidant de la liste des centres d'intérêt ci-dessous.

Pour un centre d'intérêt, plusieurs métiers peuvent correspondre. De même, un métier peut faire appel à plusieurs centres d'intérêt.

- Je me sens proche de la **NATURE** : jardinier, maraîcher, vigneron… (p. 16-17)
- Je veux **TRAVAILLER DE MES MAINS** : maçon, plombier, menuisier, peintre… (p. 18-19)
- J'aime travailler le **PLASTIQUE ET LE BOIS** : menuisier, serrurier-métallier… (p. 19-21)
- J'aime la **PROPRETÉ** : technicien de surface, agent d'entretien, employé de pressing… (p. 20-21)
- J'aime **RÉPARER ET BRICOLER** : carrossier, mécanicien… (p. 20-21)
- J'ai le sens du **CONTACT** et je voudrais faire de la **VENTE** : vendeur, hôte de caisse, magasinier, agent de réception préparateur de commandes, serveur… (p. 22-23)
- J'aime **CUISINER** : cuisinier, agent polyvalent de restauration… (p. 22-23)
- Je veux être **UTILE AUX AUTRES** : employé de collectivités, employé familial, aide ménager… (p. 22-23)

www.onisep.fr/voie-pro

"ma voie pro"
Pour tout savoir sur les formations professionnelles, l'apprentissage et les métiers.

oniseptv.onisep.fr

"onisep.tv"
Une plate-forme ludique et interactive. Des vidéos pour découvrir les métiers et les formations.

http://flashmetiers.onisep.fr/

"flash métiers"
Des métiers qui vous ressemblent. Recherchez votre métier par nom, ou selon vos centres d'intérêt.

1 - Mes centres d'intérêt ?

Choisissez dans la liste page de gauche les trois centres d'intérêt qui vous attirent le plus.

Classez-les par ordre de préférence. Vous pouvez aussi en choisir qui ne sont pas dans la liste.

1 .....

.....

.....

.....

2 .....

.....

.....

.....

3 .....

.....

.....

.....

2 - Les métiers qui me plaisent ?

Pour chaque centre d'intérêt, trouvez le métier correspondant qui vous plaît le plus :

1 Métier en rapport avec votre centre d'intérêt ..

.....

.....

.....

.....

2 Métier en rapport avec votre centre d'intérêt ..

.....

.....

.....

.....

3 Métier en rapport avec votre centre d'intérêt ..

.....

.....

.....

.....

3 - Les formations ?

Quels sont les CAP/CAPA qui conduisent aux métiers qui vous plaisent ?

Pour le métier n° **1** : .....

.....

.....

.....

.....

.....

Pour le métier n° **2** : .....

.....

.....

.....

.....

.....

Pour le métier n° **3** : .....

.....

.....

.....

.....

.....

Retrouvez ces CAP/CAPA p. 15

4 - Les établissements

Vous envisagez de préparer votre CAP/CAPA (plusieurs réponses possibles).

- ☐ en ÉREA
- ☐ dans un lycée professionnel
- ☐ par apprentissage

Quels établissements préparent aux formations que vous avez choisies ?

établissement pour formation n° **1** : .....

.....

.....

établissement pour formation n° **2** : .....

.....

.....

établissement pour formation n° **3** : .....

.....

.....

Si vous choisissez l'apprentissage, il faudra trouver une entreprise pour vous accueillir. Où pensez-vous vous adresser ?

.....

.....

INFO +

Il faut toujours prévoir plusieurs solutions.

N'hésitez pas à discuter de vos projets avec vos professeurs, votre conseiller d'orientation-psychologue et votre famille.

VOTRE FIN DE 3e

© Jérôme Pallé/Onisep

Vous avez réfléchi, toute l'année, sur votre projet professionnel.

C'est maintenant :

- **le moment de vos choix définitifs**
- **l'heure de réussir votre premier diplôme.**

Le CFG (certificat de formation générale)

Ce premier diplôme valide vos connaissances et compétences du palier 2 du socle commun.
Il se compose...

d'épreuves écrites :

Ces évaluations se déroulent tout au long de l'année. Elles portent sur :

- la maîtrise de la langue française
- les principaux éléments de mathématiques et de la culture scientifique et technologique
- la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication
- les compétences sociales et civiques
- l'autonomie et l'initiative

d'une épreuve orale :

Cette épreuve de 20 minutes permet d'apprécier vos aptitudes à la communication orale, aux relations sociales, ainsi que votre capacité à exposer votre expérience personnelle et à vous situer dans un environnement social ou professionnel.

Cet entretien repose sur un dossier de 6 pages maximum, que vous devrez élaborer à partir de vos expériences professionnelles, de vos stages ou de vos centres d'intérêt. La rédaction de ce dossier nécessite l'utilisation de l'informatique.

Parcours de formation

Objectifs de la voie professionnelle :

- Acquérir des savoirs et des savoir-faire dans un domaine professionnel particulier (relations directes avec l'entreprise et ses métiers).
- Préparer un diplôme professionnel et apprendre un métier, en passant progressivement de l'école au monde du travail.
- Poursuivre une formation vers un niveau supérieur pour ceux qui le souhaitent.

VIE PROFESSIONNELLE

↗

SPÉCIALISATIONS
(CAP EN 1 AN, MC, BAC PRO...)

↗

2E ANNEE DE CAP / CAPA

↗

1RE ANNÉE DE CAP / CAPA

↗

CLASSE DE 3E SEGPA OU ÉREA

AFFECTATION dans les lycées professionnels publics (dont agricoles)

À partir de votre dossier de demande d'affectation, le conseil de classe formulera un avis sur vos souhaits définitifs.

Ce qui est pris en compte dans votre dossier :

• Vos notes de français, maths, savoir-être et technologie, en tenant compte des compétences du socle commun que vous avez acquises.
• L'avis « très favorable », « favorable », « assez favorable » ou « aucun » de votre chef d'établissement sur chacun de vos vœux.
• Un « bonus filière », qui vous est attribué automatiquement, pour vous permettre d'intégrer plus facilement l'un des CAP/CAPA de l'académie.

Cependant, sachez que 10 spécialités de CAP/CAPA ne bénéficient pas de ce « bonus filière », ce qui vous rend leur accès plus difficile.

Liste des CAP/CAPA sans « bonus filière » (non prioritaires) : *Ces diplômes apparaissent en noir dans votre guide.*

• Agent de sécurité
• Coiffure
• Conducteur d'engins : travaux publics et carrières
• Conducteur livreur de marchandises
• Décoration en céramique
• Petite enfance
• Services en milieu rural
• Signalétique, enseigne et décor
• Tailleur de pierre
• Tournage en céramique

ATTENTION !

Vos vœux de CAP/CAPA en lycée privé, MFREO ou en CFA ne donnent pas lieu à décision d'affectation.

Contactez directement ces établissements **(p. 24 à 26)**

INFO +

Et après votre CAP/CAPA ?

Le CAP/CAPA forme des ouvriers et des employés qualifiés, immédiatement opérationnels. Ainsi, la majorité des titulaires d'un CAP/CAPA entrent directement dans la vie active.

Cependant, après votre diplôme, si vous souhaitez poursuivre vos études et si vous avez un très bon dossier scolaire, vous pourrez envisager :

• l'entrée en CAP/CAPA connexe en 1 an
• l'entrée dans une formation ou mention complémentaire en 1 an pour vous spécialiser
• l'entrée en bac professionnel du même secteur d'activité pour obtenir un niveau de qualification supérieur

Parlez-en avec vos professeurs ou votre conseiller d'orientation-psychologue.

↘ En téléchargement sur onisep.fr/dijon

ÉLÈVE EN SITUATION DE HANDICAP

Comme tout élève, l'élève de 3e en situation de handicap doit préparer ses choix d'orientation. Cela implique des questionnements de sa part, pour trouver les formations et les établissements qui répondent à ses besoins particuliers. Pour aller plus loin, 5 questions-réponses.

© Emmanuellle Dal'Secco

Qu'est-que le handicap ?

Le handicap se définit comme « Toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

Droit à la compensation

Depuis la loi du 11/02/2005, un droit à la compensation des conséquences du handicap doit s'appliquer en matière d'éducation. Concrètement, cela implique que les élèves reconnus comme étant en situation de handicap peuvent bénéficier de divers dispositifs leur permettant de pallier des difficultés liées au handicap.

Le projet personnalisé de scolarisation (PPS), conçu avec l'élève et sa famille, précise le projet d'orientation et les aménagements nécessaires à la compensation du handicap. Un enseignant référent veille à la mise en œuvre du PPS.

Que recouvre la situation du handicap ?

La définition du handicap est susceptible d'englober des situations très variées qui vont au-delà de l'idée parfois restrictive que l'on se fait du handicap.

De ce fait, un élève dyslexique ou atteint d'une maladie chronique, par exemple, peut voir sa situation de handicap reconnue comme telle par la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et ainsi bénéficier d'aménagements tout au long de sa scolarité.

Concernant la voie pro (CAP, Bac Pro...) :

Outre les aménagements de la scolarité et des examens, il existe aussi des dispositions spécifiques relatives aux stages et aux formations suivies en alternance. Il est possible, à partir de 16 ans, de demander à bénéficier de la RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé). Par ailleurs, l'apprenti ayant la RQTH peut souscrire un contrat d'apprentissage aménagé.

Les aides

Il peut s'agir d'aides techniques (par exemple, utilisation de matériel adapté...), d'aides humaines (auxiliaire de vie scolaire), d'aides financières, d'aménagements des études et des examens...

Rencontrant des difficultés médicales importantes, comment savoir si les études que j'envisage sont compatibles avec mon état de santé ?

Il est en effet important de prendre en compte votre état de santé ou votre handicap dans vos souhaits d'orientation après la classe de 3e, afin de construire un projet professionnel que vous pourrez mener jusqu'au bout.

Demandez l'avis du médecin de l'Éducation nationale et de votre médecin spécialiste pour connaître les éventuelles incompatibilités. N'hésitez pas à rencontrer le conseiller d'orientation-psychologue, l'enseignant référent, l'équipe éducative et l'équipe de soins pour envisager plusieurs solutions de poursuites d'études et de métiers.

Pour plus d'informations sur les dispositifs, il suffit de consulter le site du rectorat de Dijon, vous retrouverez les personnes ressources dans l'académie : www.ac-dijon.fr rubrique « Action éducative» puis « Besoins éducatifs particuliers».

http://www.ac-dijon.fr/pid29965/accueil.html

http://www.ac-dijon.fr/dsden58/pid30332/eleves-besoins-particuliers.html?dmenu=2&dsmenu=0

http://ia71.ac-dijon.fr/ienash/

http://ia89.ac-dijon.fr/?ash

Qu'est-ce qu'une unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis) ?

Les Ulis sont des dispositifs au sein des collèges, des lycées généraux et technologiques, des lycées professionnels, qui accueillent des élèves en situation de handicap (troubles visuels, auditifs, moteurs, cognitifs, mentaux ou troubles envahissants du développement ou troubles multiples associés).

Troubles des fonctions cognitives ou mentales

21 • Côte-d'Or

- 21 Beaune - Lycée Clos Maire
- 21 Dijon - Lycée Hippolyte Fontaine
- 21 Dijon - Lycée Le Castel
- 21 Dijon - Lycée Saint-Joseph
- 21 Semur-en-Auxois - Lycée Anna Judic

58 • Nièvre

- 58 Fourchambault - Lycée Pierre Bérégovoy

71 • Saône-et-Loire

- 71 Chalon-sur-Saône - Lycée Émiland Gauthey
- 71 Chalon-sur-Saône - Lycée Camille du Gast
- 71 Chalon-sur-Saône - Lycée Thomas Dumorey
- 71 Louhans - Lycée Henri Vincenot
- 71 Mâcon - Lycée Alexandre Dumaine
- 71 Montceau-les-Mines - Lycée Françoise Dolto
- 71 Paray-le-Monial - Lycée Astier

89 • Yonne

- 89 Auxerre - Lycée Saint-Joseph-La-Salle
- 89 Auxerre - Lycée Vauban
- 89 Joigny - Lycée Louis Davier

Mon enfant est reconnu handicapé. Quels sont ses droits ?

La loi du 11/02/2005 a renforcé le droit de l'enfant à la scolarisation en milieu ordinaire en bénéficiant d'aides adaptées.

Le projet personnalisé de scolarisation (PPS), arrêté par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui siège au sein de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et avec l'accord de la famille, définit ces aides.

Il intègre le projet d'orientation de l'élève, ainsi que les aménagements nécessaires à la compensation de son handicap. Enfin, la récente loi de refondation de l'école réaffirme que c'est à l'école de s'adapter à la diversité des élèves et non le contraire.

Les MDPH

(Maisons départementales des personnes handicapées)

21 • Côte-d'Or

DIJON 21035 CEDEX
1 rue J. Tissot, BP 1601
0 800 80 10 90
www.mdph21.fr

58 • Nièvre

NEVERS 58000
11 bis rue É. Combes,
BP 30016
03 86 71 05 50

71 • Saône-et-Loire

MÂCON 71026 CEDEX 9
Espace Duhesme
18 rue de Flacé
03 85 21 51 30

89 • Yonne

PERRIGNY 89000
10 route de St-Georges
0 800 502 510
www.mdph89.fr

INFO +

Plus d'infos sur les parcours de scolarité, les dispositifs et les démarches sur :
onisep.fr > scolarité et handicap

MODE D'EMPLOI DE VOTRE GUIDE

En Bourgogne, 69 CAP / CAPA dans les secteurs de l'agriculture, du bâtiment, de l'industrie et des services vous sont proposés.

© Jérôme Pallé/Onisep

↘ Un classement par secteur vous permettra de choisir votre futur métier plus facilement en fonction de vos centres d'intérêt.

AGRICULTURE p. 16

Ces CAPA mènent aux métiers de l'agriculture, de l'élevage, de l'horticulture, de la vigne et du vin.

** Attention, suite à la rénovation des diplômes, les intitulés des «CAPA» sont provisoires.*

BÂTIMENT p. 18

Ces CAP conduisent aux métiers du bâtiment - travaux publics (BTP), du bois, de l'ameublement, de l'électricité.

INDUSTRIE p. 20

Ces CAP permettent d'accéder aux métiers de l'automobile, des matériaux, du textile et de l'habillement, de la productique et de la mécanique, de l'hygiène.

SERVICES p. 22

Ces CAP préparent aux métiers de l'alimentation et de l'hôtellerie-restauration, du commerce et de la vente, du transport, de la santé, du social et des soins.

↘ Un classement par ordre alphabétique des diplômes, page de droite, vous permettra de retrouver directement le lieu de formation du ou des CAP/CAPA qui vous intéresse(nt).

INFO +

Zoom sur diplômes

Par secteur, retrouvez un descriptif de quelques diplômes pour vous aider dans vos choix.
N'oubliez pas qu'ils sont tous accessibles aussi bien aux filles qu'aux garçons.

A

Agent d'entreposage et de messagerie ..... 22 et 23
Agent de propreté et d'hygiène ..... 22 et 23
Agent de sécurité 23
Agent polyvalent de restauration 23
Aménagement paysagers 17
Assistant technique en milieux familial et collectif 23

B

Boucher 23
Boulanger 23

C

Carreleur mosaïste 19
Charcutier-traiteur ..... 22 et 23
Charpentier bois 19
Coiffure 23
Conducteur d'engins : travaux publics et carrières 19
Conducteur d'installations de production ..... 20 et 21
Conducteur livreur de marchandises 23
Constructeur bois ..... 18 et 19
Constructeur de routes 19
Constructeur en béton armé du bâtiment 19
Constructeur en canalisations des travaux publics 19
Constructeur en ouvrages d'art 19
Construction des carrosseries 21
Couvreur 19
Cuisine 23

D

Décoration en céramique 21

E

Ébéniste ..... 18 et 19
Employé de commerce multi-spécialités 23
Employé de vente spécialisé, options :
- produits alimentaires 23
- produits d'équipement courant 23
Esthétique, cosmétique, parfumerie 23

F

Fleuriste 23

I

Installateur sanitaire 19
Installateur thermique ..... 18 et 19

M

Maçon 19
Maintenance de bâtiments de collectivités 19
Maintenance des matériels, options :
- matériels de parcs et jardins 21
- matériels de travaux publics et de manutention 21
- tracteurs et matériels agricoles 21
Maintenance des véhicules options :
- motocycles 21
- véhicules de transport routier 21
- voitures particulières 21
Maroquinerie 21
Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement 19
Menuisier installateur 19
Métiers de l'agriculture/ Horticulture 17
Métiers de l'agriculture/Productions animales, végétales 17
Métiers de l'agriculture/Vigne et vin 17
Métiers de la blanchisserie 20 et 21
Métier du pressing 21

O

Opérateur des industries du recyclage ..... 22 et 23

P

Pâtissier 23
Peintre-applicateur de revêtements 19
Peinture en carrosserie 21
Petite enfance 23
Plâtrier-plaquiste 19
Préparation et réalisation d'ouvrages électriques 19

R

Réalisation en chaudronnerie industrielle 21
Réparation des carrosseries 21
Restaurant 23

S

Sérigraphie industrielle 21
Serrurier métallier ..... 20 et 21
Services en brasserie-café 23
Services en milieu rural 23
Services hôteliers 23
Signalétique, enseigne et décor 21
Soigneur d'équidés ..... 16 et 17

T

Tailleur de pierre 19
Tournage en céramique 21
Travaux forestiers ..... 16 et 17

V

Vendeur-magasinier en pièces de rechange et équipements automobiles 23

INFO +

Découvrez plus de vidéos avec

oniseptv.onisep.fr

Ce site propose des films courts sur les métiers et les formations.
Vous trouverez aussi des témoignages d'élèves et de professionnels.

AGRICULTURE

© Grégoire Maisonneuve/Onisep

Vous aimez…

- **semer, planter, désherber, tailler, récolter**
- **pratiquer des activités manuelles, vous servir de tracteurs, de matériels agricoles**
- **faire un travail différent selon les saisons**

CAP agricole Soigneur d'équidés

Entretenir les écuries et le matériel (sellerie, harnais…), soigner les chevaux (toilette, alimentation, soins vétérinaires de base), sont le quotidien du soigneur d'équidés.

Dans les petites structures, il entretient également les manèges et les paddocks. C'est un ouvrier qui travaille dans les haras, les exploitations d'élevage de chevaux, les centres équestres ou les centres d'entraînement de chevaux de course.

Il effectue son travail sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique mais de manière autonome. Il travaille tôt le matin, par tous les temps et souvent en plein air.

CAP agricole Travaux forestiers

Réservé aux plus adroits et à tous ceux qui ont un sens aigu de la sécurité. En effet, si dans un premier temps il faut repérer les arbres à abattre, il faut ensuite savoir anticiper comment, et où ils vont tomber.

Il est évidemment vital d'éviter tout risque d'accident, et de dommages au reste de la végétation.

Ensuite, le bûcheron doit trier, classer les arbres en fonction de leurs qualités, repérer leurs éventuels défauts, et enfin évaluer leur volume et l'empilage efficace des rondins.

Une bonne connaissance des différentes essences est indispensable. Le bûcheron doit aimer travailler dehors et en autonomie.

En vente dans notre Librairie Onisep (p.27)

CAP Métiers de l'agriculture/ Horticulture

L'ouvrier horticole travaille auprès des maraîchers pour cultiver des légumes, ou chez un horticulteur pour produire des fleurs ou des plantes en pot.

Sous serre ou en plein air, il assure les semis, les travaux de multiplication des plants puis leur entretien. Ce professionnel bine, arrose, traite et fertilise selon les cas, il effectue les bouturages, les rempotages, les transplantations...

Il participe à la récolte des produits et prépare leur étiquetage et leur conditionnement pour la vente.

Paroles d'élève :

« Ce que j'aime le plus ce sont les maths, les sciences et l'éducation physique mais aussi les travaux en extérieur, apprendre les techniques de production tout comme le contact avec les clients.

On utilise différentes machines et les lieux de travail sont diversifiés. Il faut être dynamique et motivé.

On est dehors par tous les temps, certains travaux demandent une bonne forme physique et dans les serres le travail se fait debout.

Si un élève veut faire ce CAPA, il doit évidemment aimer les plantes et le travail en extérieur. De plus, en 3e, faire un stage en horticulture ce serait bien. »

Propos recueillis auprès d'un élève de l'EREA J. Verne de Joigny (89)

CAP Métiers de l'agriculture/ Vigne et vin

Incontournable dans notre région, ce CAPA prépare au travail dans un vignoble.

Depuis la taille jusqu'aux opérations de vinification, le vigneron travaille surtout dehors, il passe également beaucoup de temps dans un « chai » (cave à vins).

Il y « élève » son vin avec tout l'amour nécessaire pour en faire, peut-être, un bon cru.

En vente dans notre Librairie Onisep (p.27)

Lieux de formation

Adresses des établissements p. 24 à 26.

CAP agricole Aménagements paysagers*
- ♦ **21 Beaune -** ÉREA A. Fournier
- A **21 Quetigny -** CFA
- A **58 Challuy -** CFA
- ♦ **71 Charnay-lès-Mâcon -** ÉREA C. Brosse
- A **71 Saint-Marcel -** CFA
- A **89 Champignelles -** CFA
- ♦ **89 Joigny -** ÉREA J. Verne

CAP agricole Soigneur d'équidés*
- A **21 Quetigny -** CFA
- A **89 Champignelles -** CFA

CAP agricole Travaux forestiers*
- A **71 Gueugnon -** CFA

CAP Métiers de l'agriculture/ Horticulture*
- ♦ **21 Beaune -** ÉREA A. Fournier
- A **21 Quetigny -** CFA
- A **58 Challuy -** CFA
- ♦ **71 Charnay-lès-Mâcon -** ÉREA C. Brosse
- A **71 Saint-Marcel -** CFA
- ♦ **89 Joigny -** ÉREA J. Verne

CAP Métiers de l'agriculture /Productions animales, végétales*
- ■ **21 Liernais -** MFREO
- A **21 Quetigny -** CFA
- A **58 Challuy -** CFA
- A **58 Château-Chinon -** CFA
- A **58 Cosne-Cours-sur-Loire -** CFA
- A **71 Gueugnon -** CFA
- A **89 Champignelles -** CFA

CAP Métiers de l'agriculture/ Vigne et vin*
- ♦ **21 Beaune -** ÉREA A. Fournier
- A **21 Beaune -** CFA viticole
- A **58 Cosne-Cours-sur-Loire -** CFA

*Intitulés provisoires

A Apprentissage
♦ Lycée professionnel public
■ Lycée professionnel privé - MFREO

BÂTIMENT

Vous aimez...

- **construire, bâtir, rénover**
- **installer la plomberie, l'électricité, le chauffage**
- **réaliser des finitions**
- **travailler sur un chantier, vous déplacer souvent**

© Fédération du bâtiment

CAP constructeur bois

En atelier, le charpentier bois trace, en grandeur réelle, les formes de l'ouvrage selon les plans qui lui sont fournis par l'architecte ou le dessinateur.

Ensuite, il choisit le bois, trace les repères sur le matériau, coupe et façonne les pièces à l'aide de machines à commande numérique (scie mécanique, raboteuse, toupie verticale...) et d'outils portatifs.

Enfin, avec le reste de l'équipe, il procède à un essai d'assemblage des éléments pour vérifier l'ensemble et apporter des corrections.

Essentiels pour lui, la géométrie, le dessin industriel, et le maniement de la souris de l'ordinateur font désormais parties de son quotidien.

Sur le chantier, aidé par l'équipe, il pose les structures, les ossatures, installe les menuiseries et les fermetures extérieures. Il doit pour cela maîtriser l'utilisation d'engins de levage et de manutention. Une bonne résistance physique est nécessaire car il travaille souvent à l'extérieur, en hauteur et dans des positions parfois difficiles.

Il réalise également des accessoires (lucarnes, sous-pentes...) et participe à la construction d'ouvrages tout en bois .

http://oniseptv.onisep.fr/video_cap_constructeur_bois.html

Paroles d'élèves :

« J'aime le bois, travailler en équipe et être dehors. Sur une maison en ossature bois on fait tout, quand on arrive il y a juste une dalle de faite. Quand on voit le travail fini ça fait toujours plaisir, on se dit qu'on a réussi à faire ça. »

Yoann (élève de 2e année)

« Dans notre formation on apprend à faire du bardage, des murs ossature bois et des charpentes. En atelier on prépare le taillage et on assemble pour voir si c'est bon par rapport aux cotes sur plan, il faut être précis car si nos mesures ne sont pas bonnes il peut y avoir un décalage. »

Christophe (élève de 2e année)

Source : onisep.tv

CAP ébéniste

L'ébéniste fabrique des meubles de style rustique ou contemporain, des copies d'ancien, à l'unité ou en petites séries. Il prend connaissance du modèle à réaliser, ses dimensions, son ornementation et du bois à utiliser. Il peut réaliser un croquis ou un tracé du meuble.

Vient ensuite le travail du bois : découper et raboter soigneusement les pièces pour les mettre aux dimensions exactes du dessin. Le professionnel usine et façonne les différents éléments, procède aux placages si besoin, ajoute éventuellement de la marqueterie. Il assemble, sans coller ni fixer, toutes les pièces de bois pour vérifier leur parfait ajustement. Après cette étape, il cheville et colle définitivement le tout.

Les finitions sont diverses et demandent de la patience. L'ébéniste connaît bien les différentes essences de bois et leurs propriétés. Faisant preuve d'un réel talent artistique, il sait jouer avec les matières et les styles de mobilier. Minutieux et soigneux, il combine habileté manuelle et sens de l'esthétique. Patient, il travaille debout et dans un environnement peu confortable (bruit, poussière, odeurs de bois et de produits...).

CAP installateur thermique

À partir de plans des locaux à équiper, le monteur en installations thermiques et climatiques réalise les tracés indiquant l'emplacement des divers appareils et le passage des tuyauteries. Il scelle les supports, fixe la chaudière ou la centrale de climatisation ainsi que les radiateurs ou les diffuseurs d'air climatisé. Armé d'un chalumeau, il effectue toutes les soudures.

Il effectue les percements nécessaires, pose le réseau de canalisations et le raccorde aux équipements déjà en place. La soudure constitue une étape délicate : s'il n'y apporte pas un grand soin, il expose toute l'installation à un risque de fuites. Une fois l'installation achevée, le monteur s'assure de son bon fonctionnement, de sa conformité avec les normes de sécurité et procède aux derniers réglages.

Il explique au client comment fonctionne l'installation.

http://oniseptv.onisep.fr/video_cap_installateur_thermique.html

Lieux de formation

Adresses des établissements p. 24 à 26.

CAP Carreleur mosaïste
- ♦ **21 Beaune -** ÉREA
- A **21 Dijon -** Bâtiment CFA Côte-d'Or

CAP Charpentier bois
- A **21 Dijon -** CFA des Compagnons du Devoir
- A **71 Autun -** Bâtiment CFA Saône-et-Loire
- ♦ **71 Mâcon -** Lycée R. Cassin

CAP Conducteur d'engins : travaux publics et carrières
- ♦ **21 Chatillon-sur Seine -** Lycée D. Nisard

CAP Constructeur bois
- ♦ **21 Dijon -** Lycée Les Marcs d'Or

CAP Constructeur de routes
- A **21 Dijon -** Lycée Les Marcs d'Or*
- A **58 Marzy -** Bâtiment CFA Nièvre
- A **89 Venoy -** Lycée agricole d'Auxerre-La Brosse*

CAP Constructeur en béton armé du bâtiment
- A **21 Dijon -** Bâtiment CFA Côte-d'Or
- ♦ **71 Chalon-sur-Saône -** Lycée T. Dumorey

CAP Constructeur en canalisations des travaux publics
- A **58 Marzy -** Bâtiment CFA Nièvre
- A **71 Chalon-sur-Saône** - Lycée T. Dumorey*

CAP Constructeur en ouvrages d'art
- A **71 Chalon-sur-Saône** - Lycée T. Dumorey*

CAP Couvreur
- A **21 Dijon -** Bâtiment CFA Côte-d'Or
- A **21 Dijon -** CFA des Compagnons du Devoir
- A **58 Marzy -** Bâtiment CFA Nièvre
- A **71 Autun -** Bâtiment CFA Saône-et-Loire
- A **89 Auxerre -** Bâtiment CFA Yonne
- A **89 Auxerre -** CFA des Compagnons du Devoir

CAP Ébéniste
- ♦ **21 Dijon -** Lycée Les Marcs d'Or
- A ♦ **58 Château-Chinon** - Lycée F. Mitterrand *
- A ♦ **71 Autun -** Lycée Bonaparte*

CAP Installateur sanitaire
- A **21 Dijon -** Bâtiment CFA Côte-d'Or
- ♦ **21 Dijon -** Lycée H. Fontaine
- ♦ **58 Château-Chinon -** Lycée F. Mitterrand
- A **58 Marzy -** Bâtiment CFA Nièvre
- A **71 Autun -** Bâtiment CFA Saône-et-Loire
- ♦ **71 Chalon-sur-Saône -** Lycée T. Dumorey
- A **89 Auxerre -** Bâtiment CFA Yonne
- ♦ **89 Auxerre -** Lycée J. Fourier

CAP Installateur thermique
- A **21 Dijon -** Bâtiment CFA Côte-d'Or
- A **71 Autun -** Bâtiment CFA Saône-et-Loire
- ♦ **71 Chalon-sur-Saône -** Lycée T. Dumorey
- A **89 Auxerre -** Bâtiment CFA Yonne

CAP Maçon
- ♦ **21 Beaune -** ÉREA A. Fournier
- A **21 Dijon -** Bâtiment CFA Côte-d'Or
- A **58 Marzy -** Bâtiment CFA Nièvre
- A **71 Autun -** Bâtiment CFA Saône-et-Loire
- ♦ **71 Charnay-lès-Mâcon -** ÉREA C. Brosse
- A **89 Auxerre -** Bâtiment CFA Yonne
- A **89 Auxerre -** CFA des Compagnons du Devoir
- ♦ **89 Joigny -** ÉREA J. Verne

CAP Maintenance de bâtiments de collectivités
- ■ **21 Dijon -** Lycée Saint-Joseph
- A **71 La Clayette -** MFREO

CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement
- A **21 Dijon -** Bâtiment CFA Côte-d'Or
- A **21 Dijon -** CFA des Compagnons du Devoir
- ♦ **21 Dijon -** Lycée Les Marcs d'Or
- ♦ **58 Fourchambault -** Lycée P. Bérégovoy
- A **58 Marzy -** Bâtiment CFA Nièvre
- A **71 Autun -** Bâtiment CFA Saône-et-Loire
- ♦ **71 Autun -** Lycée Bonaparte
- ♦ **71 Chalon-sur-Saône -** Lycée T. Dumorey
- ♦ **71 Paray-le-Monial-** Lycée Astier
- A **89 Auxerre -** Bâtiment CFA Yonne

CAP Menuisier installateur
- A **21 Dijon -** Bâtiment CFA Côte-d'Or
- A **58 Marzy -** Bâtiment CFA Nièvre
- A **71 Autun -** Bâtiment CFA Saône-et-Loire

CAP Peintre-applicateur de revêtement
- ♦ **21 Beaune -** ÉREA A. Fournier
- A **21 Dijon -** Bâtiment CFA Côte-d'Or
- ♦ **21 Dijon -** Lycée Les Marcs d'Or
- A **58 Marzy -** Bâtiment CFA Nièvre
- A **71 Autun -** Bâtiment CFA Saône-et-Loire
- ♦ **71 Chalon-sur-Saône -** Lycée T. Dumorey
- ♦ **71 Charnay-lès-Mâcon -** ÉREA C. Brosse
- A **89 Auxerre -** Bâtiment CFA Yonne
- ♦ **89 Auxerre -** Lycée J. Fourier

CAP Plâtrier - plaquiste
- A **71 Autun -** Bâtiment CFA Saône-et-Loire

CAP Préparation et réalisation d'ouvrages électriques
- ♦ **21 Beaune -** Lycée Clos Maire
- A **21 Dijon -** Bâtiment CFA Côte-d'Or
- ♦ **21 Dijon -** Lycée H. Fontaine
- A **58 Marzy -** Bâtiment CFA Nièvre
- A **71 Autun -** Bâtiment CFA Saône-et-Loire
- ♦ **71 Chalon-sur-Saône -** Lycée J. Balleure
- ♦ **71 Macon -** Lycée R. Cassin
- ♦ **71 Paray-le-Monial -** Lycée Astier
- A **89 Auxerre -** Bâtiment CFA Yonne
- ♦ **89 Auxerre -** Lycée J. Fourier

CAP Tailleur de pierre
- A **21 Baigneux-les-Juifs -** MFREO
- A ♦ **21 Dijon -** Lycée Les Marcs d'Or*

En vente dans notre Librairie Onisep (p.27)

*En partenariat avec le CFA de l'éducation nationale en Bourgogne

*En partenariat avec les CFA des travaux publics de Bourgogne

A Apprentissage
♦ Lycée professionnel public
■ Lycée professionnel privé - MFREO

CAP non prioritaires indiqués en noir (voir p. 11)

INDUSTRIE

Vous aimez…

- **fabriquer, assembler, réparer**
- **entretenir et dépanner des véhicules**
- **être organisé et faire un travail de précision**
- **nettoyer, assurer l'hygiène et la propreté**

© Alain Potignon/Onisep

CAP conducteur d'installations de production

Il travaille au sein d'une équipe d'opérateurs, coordonnée par un pilote de ligne de production.

Il peut exercer dans des industries de transformation, d'élaboration et de conditionnement dans un grand nombre de secteurs : agroalimentaire, transformation des pâtes papiers et cartons, électronique, production et transformation des métaux.

Après la passation des consignes, à son poste de travail, il prépare, règle et lance la production après contrôle du pilote. Il conduit l'installation (réapprovisionnements compris), contrôle la qualité des produits au poste. Il accède à un métier qui concerne tous les secteurs industriels dont les processus sont partiellement ou totalement automatisés.

Aptitude au raisonnement, autonomie, polyvalence et sens de l'initiative sont les qualités incontournables pour envisager ce CAP. C'est durant ses 12 semaines de stage que l'élève se spécialise dans un domaine particulier du secteur de la production comme par exemple l'agro-alimentaire, le papier/bois/carton, la fabrication et l'assemblage.

Paroles d'élèves :

« Ce qui me plait, c'est la diversité des œuvres, des petites pièces comme des portes-clés, des lampes et aussi des grands ouvrages comme des fenêtres, des garde-corps, des escaliers, aussi mais ça c'est surtout en entreprises. On apprend à couper des pièces à la bonne longueur, les cintrer et à souder. »

Léa (élève de 2e année)

Source : onisep.tv

CAP métiers de la blanchisserie

C'est un spécialiste de l'entretien et du traitement du linge en blanchisserie de détail ou de gros. Ses activités consistent à réceptionner, marquer, trier le linge ou les articles selon la matière et la capacité des matériels ; identifier les taches et les traiter, laver et essorer le linge en choisissant le programme correspondant, régler et contrôler les machines ; assurer les finitions (séchage, repassage, pressage, pliage) ; contrôler le nettoyage et organiser le stockage et la livraison.

Les enseignements dispensés lui donnent les capacités pour conduire les machines pour l'entretien des articles et pour mettre en œuvre les techniques, les procédés, les méthodes adaptées aux matières textiles et aux articles qui lui sont confiés.

CAP serrurier métallier

Le serrurier fabrique des clés, blindages, protections et serrures, mais aussi des menuiseries et charpentes métalliques (portes, vérandas, fenêtres, hangars…).

En atelier, le métallier assure la fabrication d'un ouvrage ou d'une de ses parties. Il analyse les dessins et la gamme de fabrication, choisit les moyens à mettre en œuvre, positionne la matière première, installe les outils, conduit l'usinage, réalise le montage-assemblage… Sur le chantier, il participe à la pose de l'ouvrage.

Sa formation lui permet d'intervenir sur des produits de formes différentes (plats, profilés…) et des matériaux aussi divers que l'acier, les alliages d'aluminium ou de cuivre. Il travaille toujours debout, utilise des machines modernes et aussi l'étau en atelier. Il forge, ajuste et assemble les différents éléments constituant les ouvrages métalliques dans son atelier.

http://oniseptv.onisep.fr/video_cap_serrurier_metallier.html

Lieux de formation

Adresses des établissements p. 24 à 26.

CAP Conducteur d'installations de production
♦ **21 Chenôve -** Lycée Antoine
A ♦ **21 Montbard -** Lycée E. Guillaume
♦ **58 Decize -** Lycée M. Genevoix

CAP Construction des carrosseries
A **71 Mâcon -** CFA des métiers de l'automobile

CAP Décoration en céramique
♦ **21 Longchamp -** Lycée H. Moisand

CAP Maintenance des matériels
– option matériels de parcs et jardins
♦ **58 Cosne-Cours-sur-Loire -** Lycée P.-G. de Gennes
A **71 Mâcon -** CFA des métiers de l'automobile
♦ **71 Mâcon -** Lycée R. Cassin
A **89 Auxerre -** CFA interprofessionnel

CAP Maintenance des matériels
– option matériels de travaux publics et de manutention
■ **58 Nevers -** Centre scolaire Notre-Dame site Saint-Joseph
♦ **71 Mâcon -** Lycée R. Cassin

CAP Maintenance des matériels
– option tracteurs et matériels agricoles
A **58 Marzy -** CFA polyvalent
A **71 Mâcon -** CFA des métiers de l'automobile
♦ **71 Mâcon -** Lycée R. Cassin
■ **71 Paray-le-Monial -** Ensemble scolaire La Salle - Lycée Sacré-Cœur
A **89 Auxerre -** CFA interprofessionnel

CAP Maintenance des véhicules
– option motocycles
A **71 Mâcon -** CFA des métiers de l'automobile

CAP Maintenance des véhicules
– option véhicules de transport routier
A **71 Mâcon -** CFA des métiers de l'automobile
A **89 Auxerre -** CFA interprofessionnel

CAP Maintenance des véhicules
– option voitures particulières
♦ **21 Dijon -** Lycée H. Fontaine
A **21 Longvic -** CFA La Noue
♦ **58 Fourchambault -** Lycée P. Bérégovoy
A **58 Marzy -** CFA polyvalent
■ **58 Nevers -** Centre scolaire Notre-Dame site Saint-Joseph
♦ **71 Autun -** Lycée Bonaparte
♦ **71 Chalon-sur-Saône -** Lycée C. du Gast
A **71 Mâcon -** CFA des métiers de l'automobile
♦ **71 Mâcon -** Lycée R. Cassin
♦ **71 Paray-le -Monial -** Lycée Astier
A **89 Auxerre -** CFA interprofessionnel
♦ **89 Joigny -** Lycée L. Davier

CAP Maroquinerie
A **21 Montbard -** Lycée E. Guillaume
(en partenariat avec le CFA de l'éducation nationale en Bourgogne de Chalon-sur-Saône)

CAP Métiers de la blanchisserie
♦ **71 Mâcon -** Lycée A. Dumaine

CAP Métier du pressing
♦ **21 Dijon -** Lycée Le Castel

CAP Peinture en carrosserie
■ **58 Nevers -** Centre scolaire Notre-Dame site Saint-Joseph
A **89 Auxerre -** CFA interprofessionnel

CAP Réalisation en chaudronnerie industrielle
♦ **58 Varzy -** Lycée Le Mont-Châtelet
A **71 Chalon-sur-Saône -** CFAI 21-71
♦ **71 Chalon-sur-Saône -** Lycée J. Balleure
A **89 Auxerre -** Maison de l'entreprise ANIFOP

CAP Réparation des carrosseries
♦ **21 Dijon -** Lycée H. Fontaine
A **21 Longvic -** CFA La Noue
♦ **58 Fourchambault -** Lycée P. Bérégovoy
A **58 Marzy -** CFA polyvalent
♦ **71 Chalon-sur-Saône -** Lycée C. du Gast
A **71 Mâcon -** CFA des métiers de l'automobile
A **89 Auxerre -** CFA interprofessionnel
♦ **89 Joigny -** Lycée L. Davier

CAP Sérigraphie industrielle
A **21 Longvic -** CFA La Noue

CAP Serrurier métallier
A **21 Dijon -** Bâtiment CFA Côte-d'Or
A **21 Dijon -** CFA des Compagnons du Devoir
♦ **21 Dijon -** Lycée H. Fontaine
♦ **58 Varzy -** Lycée Le Mont-Châtelet
A **71 Autun -** Bâtiment CFA Saône-et-Loire
♦ **71 Blanzy -** Lycée T. Monod
♦ **71 Chalon-sur-Saône -** Lycée T. Dumorey
A **89 Auxerre -** Bâtiment CFA Yonne
♦ **89 Auxerre -** Lycée J. Fourier

CAP Signalétique, enseigne et décor
A **21 Longvic -** CFA La Noue
♦ **71 Mâcon -** Lycée R. Cassin

CAP Tournage en céramique
♦ **21 Longchamp -** Lycée H. Moisand
A **58 Saint-Amand-en-Puisaye -** CFA national des industries céramiques

A Apprentissage
♦ Lycée professionnel public
■ Lycée professionnel privé - MFREO

CAP non prioritaires indiqués en noir (voir p. 11)

En vente dans notre Librairie Onisep (p.27)

SERVICES

Vous aimez…

- **accueillir, conseiller les clients**
- **aider les personnes**
- **cuisiner, servir des plats**
- **respecter les règles d'hygiène et de sécurité**

© Alain Potignon/Onisep

CAP agent de propreté et d'hygiène

Spécialiste de la propreté et de l'hygiène, le titulaire de ce diplôme entretient (dépoussiérage, lavage manuel ou avec des machines…) et remet en état (décapage, nettoyage vapeur…) différents types de locaux : bureaux, magasins, établissements scolaires, logements collectifs, transports collectifs…

Il procède à des opérations de bionettoyage (nettoyage avec désinfection) dans les zones à risque de contaminations biologiques, en milieu médical ou industriel : secteurs agroalimentaire, pharmaceutique, cosmétique… Pour mener à bien ces tâches, il dispose de machines (monobrosse, autolaveuse…) et produits spécifiques. Son champ d'activités s'étend aussi au « contrôle qualité » de ses prestations, ainsi qu'à des interventions de maintenance correctives ou préventives de premier niveau.

Seul ou en équipe, il travaille en tant qu'agent de nettoyage ou en tant que conducteur d'engins. Il exerce ses activités dans des entreprises ou services commerciaux, administratifs, industriels, sportifs, culturels, des collectivités (établissements scolaires, logements collectifs), des établissements de soins, médicaux-sociaux, de balnéothérapie, laboratoires, cliniques vétérinaires, ou des entreprises à contraintes de contamination biologique.

CAP agent d'entreposage et de messagerie

Cet agent assure la réception, le déchargement, le stockage, la préparation des commandes et l'expédition des marchandises.

Lors de l'entreposage, il est capable d'identifier, trier, étiqueter et orienter les produits reçus vers le lieu de stockage, les zones de litige ou d'expédition. Il prend en charge le reconditionnement et l'étiquetage des colis ; il utilise l'informatique pour enregistrer les entrées et les sorties, déclencher les réapprovisionnements et faire des inventaires.

Dans son activité, il utilise des transpalettes et des chariots élévateurs. Il peut exercer dans des entreprises de production, plates-formes de distribution, entrepôts…

CAP opérateur des industries de recyclage

Le titulaire de ce diplôme exerce ses activités dans une entreprise ou un organisme spécialisé dans le tri des déchets ou dans la récupération de matériaux en vue de leur transformation en matières premières pour l'industrie.

À la réception des matériaux, il accomplit des tâches d'identification, de contrôle, de tri et de surveillance du déchargement sur le site : il est capable d'opérer un tri manuel ou mécanisé. Il participe au conditionnement et au stockage.

Enfin, il assure la maintenance des machines et matériels utilisés. Il est également formé à la maîtrise de la réglementation et des sciences appliquées au traitement des déchets.

Le diplômé exerce son emploi dans le secteur du tri des déchets des ménages et des entreprises (notamment en centre de tri) et dans celui de la récupération des matériaux et de leur transformation.

Lieux de formation

Adresses des établissements p. 24 à 26.

CAP Agent d'entreposage et de messagerie

- ♦ **21 Auxonne -** Lycée Prieur de la Côte-d'Or
- ♦ **71 Chalon-sur-Saône -** Lycée C. du Gast

CAP Agent de propreté et d'hygiène

- ♦ **71 Montceau-les-Mines -** Lycée F. Dolto

CAP Agent de sécurité

- ♦ **21 Chenôve -** Lycée Antoine
- ■ **71 Paray-le-Monial -** Ensemble scolaire La Salle - Lycée Sacré-Cœur
- ■ **89 Auxerre -** Lycée Saint-Joseph La Salle

CAP Agent polyvalent de restauration

- ♦ **21 Dijon -** Lycée Le Castel
- ♦ **58 Nevers -** Lycée J. Rostand
- ♦ **71 Louhans -** Lycée H. Vincenot
- ♦ **71 Mâcon -** Lycée A. Dumaine
- A **71 Mercurey -** CIFA J. Lameloise
- ♦ **89 Auxerre -** Lycée Vauban
- ■ **89 Sens -** Lycée Saint-Étienne
- A **89 Villevallier -** MFREO du Jovinien

CAP Assistant technique en milieux familial et collectif

- ♦ **21 Dijon -** Lycée Le Castel
- ■ **21 Dijon -** Lycée Les Arcades
- ♦ **21 Semur-en-Auxois -** Lycée A. Judic
- ♦ **58 Nevers -** Lycée J. Rostand
- ♦ **71 Louhans -** Lycée H. Vincenot
- ♦ **71 Montceau-les-Mines -** Lycée F. Dolto
- ♦ **89 Joigny** - ÉREA J. Verne

CAP Boucher

- A **21 Longvic -** CFA La Noue
- A **58 Marzy -** CFA polyvalent
- A **71 Mercurey -** CIFA J. Lameloise
- A **89 Auxerre -** CFA interprofessionnel

CAP Boulanger

- A **21 Longvic -** CFA La Noue
- A **58 Marzy -** CFA polyvalent
- A **71 Mercurey -** CIFA J. Lameloise
- A **89 Auxerre -** CFA interprofessionnel

CAP Charcutier-traiteur

- A **21 Longvic -** CFA La Noue
- A **58 Marzy -** CFA polyvalent
- A **71 Mercurey -** CIFA J. Lameloise
- A **89 Auxerre -** CFA interprofessionnel

CAP Coiffure

- ■ **21 Châtillon-sur-Seine -** Groupe scolaire Saint- Vincent - Saint-Bernard
- A **21 Longvic -** CFA La Noue
- A **58 Marzy -** CFA polyvalent
- ■ **58 Saint-Léger-des-Vignes -** Lycée T. Desreumaux
- ♦ **71 Le Creusot -** Lycée L. Blum
- A **71 Mercurey -** CIFA J. Lameloise
- A **89 Auxerre -** CFA interprofessionnel

CAP Conducteur livreur de marchandises

- ♦ **58 Fourchambault -** Lycée P. Bérégovoy
- ♦ **71 Chalon-sur-Saône -** Lycée C. du Gast

CAP Cuisine

- ♦ **21 Dijon -** Lycée Le Castel
- A **21 Longvic -** CFA La Noue
- ♦ **21 Semur-en-Auxois -** Lycée A. Judic
- ♦ **58 Château-Chinon -** Lycée F. Mitterrand
- ♦ **58 Cosne-Cours-sur-Loire -** Lycée P.-G. de Gennes
- A **58 Marzy -** CFA polyvalent
- ♦ **71 Mâcon -** Lycée A. Dumaine
- A **71 Mercurey -** CIFA J. Lameloise
- A **89 Auxerre -** CFA interprofessionnel
- ♦ **89 Auxerre -** Lycée Vauban
- ■ **89 Sens -** Lycée Saint-Étienne

CAP Employé de commerce multi-spécialités

- ♦ **21 Dijon -** Lycée S. Weil
- ♦ **58 Decize -** Lycée M. Genevoix
- ■ **71 Autun -** Lycée Saint-Lazare
- A **71 Mercurey -** CIFA J. Lameloise
- A **89 Auxerre -** CFA interprofessionnel
- ♦ **89 Sens -** Lycée P. et M. Curie

CAP Employé de vente spécialisé

– option A produits alimentaires

- A **21 Longvic -** CFA La Noue
- A **58 Marzy -** CFA polyvalent
- ♦ **71 Charolles -** Lycée J. Wittmer
- A **71 Mercurey -** CIFA J. Lameloise
- A **89 Auxerre -** CFA interprofessionnel
- ♦ **89 Joigny -** Lycée L. Davier

CAP Employé de vente spécialisé

– option B produits d'équipement courant

- ♦ **21 Beaune -** Lycée E.-J. Marey
- A **21 Longvic -** CFA La Noue
- ♦ **58 Cosne-Cours-sur-Loire -** Lycée P.-G. de Gennes
- A **58 Marzy -** CFA polyvalent
- ♦ **71 Chalon-sur-Saône -** Lycée É. Gauthey
- A **71 Mercurey -** CIFA J. Lameloise
- A **89 Auxerre -** CFA interprofessionnel

CAP Esthétique, cosmétique, parfumerie

- ■ **71 Chalon-sur-Saône -** Lycée privé Saint-Charles
- A **89 Auxerre -** CFA interprofessionnel

CAP Fleuriste

- A **21 Longvic -** CFA La Noue

CAP Opérateur des industries du recyclage

- A **21 Beaune -** CFA viticole

CAP Pâtissier

- A **21 Longvic -** CFA La Noue
- A **58 Marzy -** CFA polyvalent
- A **71 Mercurey -** CIFA J. Lameloise
- ■ **71 Paray-le-Monial -** Ensemble scolaire La Salle-Lycée Sacré-Cœur
- A **89 Auxerre -** CFA interprofessionnel

CAP Petite enfance

- ♦ **21 Châtillon-sur-Seine -** Lycée D. Nisard
- A **21 Dijon -** CFA Les Arcades
- A **58 Château-Chinon -** Lycée F. Mitterrand **(en partenariat avec le CFA de l'éducation nationale en Bourgogne de Chalon-sur-Saône)**
- ■ **71 Chalon-sur-Saône -** Lycée privé Saint-Charles
- ♦ **89 Auxerre -** Lycée Vauban

CAP Restaurant

- ♦ **21 Dijon -** Lycée Le Castel
- A **21 Longvic -** CFA La Noue
- ♦ **21 Semur-en-Auxois -** Lycée A. Judic
- ♦ **58 Château-Chinon -** Lycée F. Mitterrand
- A **58 Marzy -** CFA polyvalent
- ♦ **71 Mâcon -** Lycée A. Dumaine
- A **71 Mercurey -** CIFA J. Lameloise
- A **89 Auxerre -** CFA interprofessionnel
- ♦ **89 Auxerre -** Lycée Vauban
- ■ **89 Sens -** Lycée Saint-Étienne

CAP Services en brasserie-café

- A **21 Longvic -** CFA La Noue
- A **89 Auxerre -** CFA interprofessionnel

CAP agricole Services en milieu rural*

- ■ **21 Agencourt -** MFREO
- ■ **21 Baigneux-les-Juifs -** MFREO
- ■ **21 Chamblanc -** Lycée agricole Anne-Marie Javouhey
- ■ **21 Saulieu -** Lycée agricole Saint-Dominique
- ♦ **58 Sermoise-sur-Loire -** Lycée agricole
- ♦ **71 Charolles -** Lycée agricole
- ■ **71 La Clayette -** MFREO
- ■ **71 Saint-Martin-en-Bresse -** Lycée R. Antier
- ■ **71 Vesrovres -** Lycée professionnel privé Sainte-Marguerite Marie
- ♦ **89 Champs-sur-Yonne -** Lycée A. Schweitzer
- ■ **89 Saint-Denis-lès-Sens -** Lycée Sainte-Colombe
- ■ **89 Toucy -** MFREO

CAP Services hôteliers

- ♦ **89 Auxerre -** Lycée Vauban

CAP Vendeur-magasinier en pièces de rechange et équipements automobiles

- A **71 Mâcon -** CFA des métiers de l'automobile

*Intitulés provisoires

A Apprentissage
♦ Lycée professionnel public
■ Lycée professionnel privé - MFREO

CAP non prioritaires indiqués en noir (voir p. 11)

SERVICES

CARNET D'ADRESSES

Les établissements

Les établissements sont classés par département, puis par ville selon l'ordre alphabétique.

21 • Côte-d'Or

AGENCOURT 21700
■ **MFREO**
4 rue du Lavoir
03 80 61 02 14
www.mfr-agencourt.com
Internat F, G
JPO : 14 mars 2015

AUXONNE 21130
♦ **Lycée Prieur de la Côte-d'Or**
6 rue Vauban
03 80 27 00 00
www.lycee-prieur.fr
Internat F, G
JPO : 21 mars 2015

BAIGNEUX-LES-JUIFS 21450
A **CFA régional des MFREO de Bourgogne**
Rue des Halles
03 80 96 50 89
www.mfrbaigneux.com
Hébergement F, G

BAIGNEUX-LES-JUIFS 21450
■ **MFREO de Bourgogne**
Rue des Halles
03 80 96 50 89
www.mfrbaigneux.com
Hébergement F, G
JPO : 14 mars et 30 mai 2015

BEAUNE 21206 CEDEX
A **CFA viticole**
8 avenue du Parc - BP 10215
03 80 26 34 29
www.lavitibeaune.com
Hébergement F, G
JPO : 28 mars (9 h à 17 h) 2015

BEAUNE 21205 CEDEX
♦ **ÉREA A. Fournier**
99 rue des Blanches Fleurs
BP 20190
03 80 22 33 21
Internat F, G
www.erea21.fr
JPO : 28 mars 2015 (9 h à 12 h)

BEAUNE 21200
♦ **Lycée Clos Maire**
4 rue des Rôles - BP 229
03 80 24 40 00
www.lycee-closmaire.net
Internat F, G
JPO : 28 mars 2015 (9 h à 12 h)

BEAUNE 21206 CEDEX
♦ **Lycée Marey,**
5 rue du 16e Chasseurs - BP 225
Tél. 03 80 24 83 00
http://lycee-marey-beaune.fr
Internat F
JPO : 28 mars 2015

CHAMBLANC 21250
■ **Lycée d'enseignement agricole privé Anne-Marie Javouhey**
25 rue Anne-Marie Javouhey
Tél. 03 80 20 38 90
www.lycee-javouhey.fr
Internat F, G
JPO : 14 mars (9 h à 13 h) et 18 avril 2015 (9 h à 17 h)

CHÂTILLON-SUR-SEINE 21400
♦ **Lycée agricole La Barotte - Haute Côte-d'Or**
Route de Langres
03 80 91 53 03
http://labarotte.educagri.fr
Internat F, G
JPO : 28 mars 2015 (9 h à 16 h 30)

CHÂTILLON-SUR-SEINE 21402 CEDEX
♦ **Lycée D. Nisard**
19 rue de Seine - BP 61
03 80 91 82 82
www.lycee-nisard.com
Internat F, G
JPO : 28 mars 2015 (9 h à 12 h et 14 h à 16 h)

CHÂTILLON-SUR-SEINE 21401 CEDEX
■ **Groupe scolaire Saint-Vincent - Saint-Bernard**
9 rue E. Humblot - BP 7026
03 80 91 52 05
www.lyceesaintvincent.fr
Internat F, G
JPO : 21 mars 2015

CHENÔVE 21300
♦ **Lycée Antoine**
5, rue de Longvic
03 80 52 23 23
lyc21-antoine.fr
Internat F, G
JPO : 21 mars 2015

DIJON 21000
A **CFA des Compagnons du Devoir**
1 rue J. Mazen
03 80 67 75 93
www.compagnons-du-devoir.com
Hébergement F, G
JPO : 20 et 21 mars 2015 (9 h à 17 h)

DIJON 21014 CEDEX
A **Bâtiment CFA Côte-d'Or**
48 rue du Fort de la Motte-Giron
BP 31426
03 80 41 24 45
www.cfa-batiment-21.fr
Hébergement F, G
JPO : 13 et 14 mars 2015

DIJON 21000
A **CFA des travaux publics de Bourgogne**
3 rue R. Char
03 80 41 93 23
www.cfa-tp-bourgogne.com

DIJON 21000
A **CFA Les Arcades**
96 rue d'Auxonne
03 80 66 12 13
www.arcadesformation.com
Hébergement possible

DIJON 21033 CEDEX
♦ **Lycée Le Castel**
22 rue Daubenton
03 80 76 70 00
www.lyc-lecastel.fr
Internat F, G

DIJON 21018 CEDEX
■ **Lycée Les Arcades**
13 rue du Vieux Collège
BP 61830
Tél. 03 80 68 48 28
www.lyceelesarcades.com
Internat F, G
JPO : 13 avril 2015 (17 h 30 à 20 h)

DIJON 21006 CEDEX
♦ **Lycée Les Marcs d'Or**
24 rue du Fort de la Motte-Giron,
BP 202
03 80 41 00 60
http://lyc21-marcsdor.ac-dijon.fr
Internat F, G
JPO : 14 mars 2015 (9 h à 17 h)

DIJON 21000
♦ **Lycée des métiers H. Fontaine**
20 boulevard Voltaire
03 80 38 36 00
www.portail.lyceehfontaine.fr
Internat F, G
JPO : 21 mars 2015 (9 h à 13 h)

DIJON 21000
♦ **Lycée S. Weil**
1 rue Pelletier de Chambure
03 80 63 04 80
www.lycee-simoneweil-dijon.fr/
Internat F

DIJON 21010 CEDEX
■ **Lycée des métiers Saint-Joseph**
39 rue du Transvaal - BP 51090
03 80 59 20 20
www.stjodijon.com
Internat G
JPO : 14 mars 2015 (9 h à 16 h)

LIERNAIS 21430
■ **MFREO**
Le Dueg
03 80 84 41 60
www.mfrliernais.fr
Internat G
JPO : 14 mars, 20 mai et 27 juin 2015

LONGCHAMP 21110
♦ **Lycée des métiers de la céramique H. Moisand**
Rue du Lycée
03 80 47 29 30
www.lyc-ceram-longchamp.fr
Internat F, G
JPO : 14 mars 2015

LONGVIC 21602 CEDEX
A **CFA interprofessionnel La Noue**
1 chemin de La Noue - BP 80
03 80 68 48 80
www.cfalanoue.com
Hébergement F, G
JPO : 10 et 11 avril 2015

MONTBARD 21506 CEDEX
♦ **Lycée E. Guillaume**
12 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - BP 97
03 80 92 01 00
http://lyceedemontbard.fr
Internat F, G
JPO : 20 et 21 mars 2015

QUETIGNY 21801 CEDEX
A **CFA Quetigny-Plombières**
21 boulevard O.-de-Serres - BP 42
03 80 71 80 00
www.eplea-quetigny.educagri.fr
Hébergement F, G
JPO : 28 mars 2015

SAULIEU 21210
■ **Lycée agricole privé Saint-Dominique**
20 rue Danton, BP 7
Tél. 03 80 64 17 86
www.lyceesaintdominique-saulieu.com
Internat F, G
JPO : 21 mars, 23 mai et 4 juillet 2015

A Apprentissage
♦ Lycée professionnel public
■ Lycée professionnel privé - MFREO

SEMUR-EN-AUXOIS 21140

♦ **Lycée Anna Judic**
37 rue de la Liberté
03 80 89 70 00
http://lyc21-annajudic.ac-dijon.fr
Internat F, G
JPO : 21 mars 2015

58 • Nièvre

CHALLUY 58000

A CFA agricole de la Nièvre
243 route de Lyon
03 86 21 66 07
www.epleanevers-cosne.educagri.fr
Hébergement F, G
JPO : 14 mars et 11 avril 2015

CHÂTEAU-CHINON 58120

A CFA agricole de la Nièvre
Site Château-Chinon
30 rue P. Mendès France
03 86 79 49 30
http://formavenir.pronde.net
Hébergement F, G
JPO : 28 mars et 22 mai 2015

CHÂTEAU-CHINON 58120 CEDEX

♦ **Lycée des métiers F. Mitterrand**
1 rue P. Mendès France - BP 24
03 86 79 48 00
www.lpfm.fr
Internat F, G
JPO : 27 mars 2015

COSNE-COURS-SUR-LOIRE 58206 CEDEX

A CFA agricole de la Nièvre
66 rue J.-Monnet - BP 132
03 86 26 67 67
www.epleanevers-cosne.educagri.fr
Hébergement F, G
JPO : 14 mars 2015

COSNE-COURS-SUR-LOIRE 58206 CEDEX

♦ **Lycée des métiers P.-G. de Gennes**
50 rue H. de Balzac - BP 144
03 86 28 08 01
http://lyc58-pierregillesdegennes.ac-dijon.fr
Internat F, G
JPO : 28 mars 2015

DECIZE 58300

♦ **Lycée M. Genevoix**
51 route d'Avril-sur-Loire
03 86 77 07 30
http://lyc58-genevoix.ac-dijon.fr/
Internat F, G
JPO : 14 mars 2015

FOURCHAMBAULT 58600

♦ **Lycée P. Bérégovoy**
Site Fourchambault et Nevers
56 rue Gambetta
03 86 90 91 20
http://lyc58-pierreberegovoy.ac-dijon.fr
Internat F, G
JPO : 14 mars 2015

MARZY 58180

A CFA polyvalent
21 rue des Carrières
03 86 60 83 66
www.cfapmarzy.com
Hébergement F, G
JPO : 14 mars 2015

MARZY 58180

A Bâtiment CFA Nièvre
19 rue des Carrières
03 86 90 99 06
www.cfa-btp-58.com
Hébergement F, G
JPO : 14 mars et 29 mai 2015

NEVERS 58000

♦ **Lycée J. Rostand**
9 boulevard St-Exupéry
03 86 60 36 00
http://lp58-rostand.ac-dijon.fr
Internat F, G
JPO : 14 mars 2015

NEVERS 58000

■ **Centre scolaire Notre-Dame site Saint-Joseph**
118 rue des Montapins
03 86 71 65 10
www.stjonevers.com
Internat F, G
JPO : 27 mars 2015

SAINT-AMAND-EN-PUISAYE 58310

A CFA national des industries céramiques - Site St-Amand
Route de Saint-Sauveur
03 86 39 60 17
www.cnifop.com
Hébergement F, G
JPO : 16 mai 2015

SAINT-LÉGER-DES-VIGNES 58300

■ **Lycée T. Desreumaux**
4 route de La Machine
03 86 25 08 59
http://lyceepro.desreumaux.pagesperso-orange.fr
JPO : 13 mars 2015

SERMOISE-SUR-LOIRE 58000

♦ **Lycée agricole**
128 route de Lyon - Plagny
03 86 59 72 30
www.epleanevers-cosne.educagri.fr
Internat F, G
JPO : 11 avril 2015 (9 h à 17 h)

VARZY 58210

♦ **Lycée Le Mont-Châtelet**
Boulevard Saint-Saturnin
03 86 29 43 40
http://lyc58-montchatelet.ac-dijon.fr
Internat F, G
JPO : 20 et 21 mars 2015

71 • Saône-et-Loire

AUTUN 71404 CEDEX

A Bâtiment CFA Saône-et-Loire
Route du Bois de Sapins
BP 108
03 85 86 12 12
www.cfabatiment71.com
Hébergement F, G
JPO : 14 mars 2015

AUTUN 71400

♦ **Lycée des métiers Bonaparte**
18 rue P. Cazin
03 85 86 52 55
http://lyc71-bonaparte.ac-dijon.fr
Internat F, G

AUTUN 71400

■ **Lycée Saint-Lazare**
7 rue Saint-Germain - BP 138
03 85 86 97 97
www.ensemble-scolaire-catholique-autun.fr
Internat F, G
JPO : 20 et 21 mars 2015

BLANZY 71450

♦ **Lycée T. Monod**
2 rue de la Loge - BP 21
03 85 67 76 20
www.lpmonod.fr
Internat F, G
JPO : 20 et 21 mars 2015

CHALON-SUR-SAÔNE 71100

A CFAI-21-71
75 Grande Rue Saint-Cosme - BP 7
03 85 42 18 21
www.cfai21-71.com
JPO : 14 mars 2015

CHALON-SUR-SAÔNE 71321 CEDEX

A CFA de l'éducation nationale en Bourgogne
141 avenue Boucicaut - BP 50099
03 85 43 87 67
www.cfabourgogne.com

CHALON-SUR-SAÔNE 71321 CEDEX

♦ **Lycée C. du Gast**
1 rue de la Manutention - BP 86
03 85 97 44 00
http://lyc71-automobile.ac-dijon.fr
Internat F, G
JPO : 20 et 21 mars 2015

CHALON-SUR-SAÔNE 71321 CEDEX

♦ **Lycée T. Dumorey**
3 rue J. Rostand - BP 30097
03 85 97 44 19
http://lyc71-thomasdumorey.ac-dijon.fr
Internat F, G
JPO : 20 et 21 mars 2015

CHALON-SUR-SAÔNE 71321 CEDEX

♦ **Lycée É. Gauthey**
23 place du Collège - BP 113
03 85 42 47 20
http://lyc71-gauthey.ac-dijon.fr
Internat F, G

CHALON-SUR-SAÔNE 71321 CEDEX

♦ **Lycée J. Balleure**
141 avenue Boucicaut - BP 50099
03 85 97 96 00
www.balleure.org
Internat F, G

CHALON-SUR-SAÔNE 71100

■ **Lycée privé Saint-Charles**
3 rue du Général Giraud
03 85 45 83 35
www.ledevoir71.fr
Internat F, G
JPO : 20 et 21 mars, 29 et 30 mai 2015

CHARNAY-LÈS-MÂCON 71850

♦ **ÉREA C. Brosse**
297 rue Saint-Martin des Vignes
03 85 20 96 90
http://erea71-claudebrosse.ac-dijon.fr/
Internat F, G
JPO : 18 avril 2015

CHAROLLES 71120

♦ **Lycée agricole**
Chemin d'Ouze - BP 13
03 85 24 28 50
www.epl-fontaines.fr
Internat F, G
JPO : 20 et 21 mars 2015

CHAROLLES 71120

♦ **Lycée J. Wittmer**
13 rue de Champagny
03 85 88 01 00
http://lyc71-wittmer.ac-dijon.fr
Internat F, G
JPO : 4 et 27 mars 2015

GUEUGNON 71130

A CFA agricole de Saône-et-Loire
Chazey
03 85 85 50 00
www.epl-fontaines.fr
Hébergement F, G
JPO : 21 mars 2015

LA CLAYETTE 71800

A CFA régional des MFREO de Bourgogne
Allée F. Potain
03 85 28 07 07
www.mfr-la-clayette.com
Internat F, G

A Apprentissage
♦ Lycée professionnel public
■ Lycée professionnel privé - MFREO

CARNET D'ADRESSES

LA CLAYETTE 71800
■ MFREO
Allée F. Potain
03 85 28 07 07
www.mfr-la-clayette.com
Internat F, G
JPO : 14 mars 2015

LE CREUSOT 71203 CEDEX
♦ Lycée L. Blum
62 rue Lavoisier - BP 120
03 85 77 67 00
www.lyceeblum-creusot.fr
Internat F, G
JPO : 21 mars 2015

LOUHANS 71500
♦ Lycée H. Vincenot
Cité scolaire
26 montée Saint-Claude
03 85 76 43 00
www.lpolouhans.com/SITE/
Internat F, G
JPO : 14 mars 2015

MÂCON 71800
A CFA des métiers de l'automobile
288 rue C. Bernard - BP 235
03 85 20 97 00
www.cfaauto-macon.fr
Hébergement F, G
JPO : 13 et 14 mars 2015

MÂCON 71018 CEDEX
♦ Lycée R. Cassin
49 boulevard des Neuf Clés
03 85 39 53 50
http://lyc71-cassin.ac-dijon.fr
Internat F, G
JPO : 13 et 14 mars 2015

MÂCON 71018 CEDEX
♦ Lycée hôtelier A. Dumaine
95 espace Dumaine
03 85 20 51 71
http://lyc71-dumaine.ac-dijon.fr
Internat F, G
JPO : 27 et 28 mars 2015

MERCUREY 71640
A CFA interprofessionnel J. Lameloise
17 Voie Romaine
03 85 98 10 30
www.cifa-jean-lameloise.com
Hébergement F, G
JPO : 11 avril 2015
(9 h à 12 h et 14 h à 17 h)

MONTCEAU-LES-MINES 71307 CEDEX
♦ Lycée F. Dolto
1 rue du Capitaine Priet - BP 185
03 85 57 87 87
http://lyc71-dolto.ac-dijon.fr
Internat F, G
JPO : 20 et 21 mars 2015

PARAY-LE-MONIAL 71604 CEDEX
♦ Lycée Astier
10 rue de Bourgogne - BP 159
03 85 81 02 58
http://lyc71-astier.ac-dijon.fr
Internat F, G
JPO : 20 et 21 mars 2015

PARAY-LE-MONIAL 71604 CEDEX
■ Ensemble scolaire La Salle - Lycée Sacré-Cœur
22 avenue de Charolles - BP 90153
03 85 81 03 75
www.ecparay.fr/
Internat F, G
JPO : 20 et 21 mars 2015

SAINT-MARCEL 71380
A CFA agricole de Saône-et-Loire - Site St-Marcel
28 rue du Rosoy
03 85 42 22 66
www.epl-fontaines.fr
Hébergement F, G
JPO : 21 mars 2015

SAINT-MARTIN-EN-BRESSE 71620
■ Lycée agricole privé R. Antier
9 rue du Bourg
03 85 47 09 09
Internat F, G
JPO : 14 mars 2015

89 • Yonne

AUXERRE 89000
A CFA des Compagnons du Devoir
6 rue Saint-Pélerin
03 86 72 01 86
www.compagnons-du-devoir.com
Hébergement G
JPO : 21 mars 2015

AUXERRE 89005 CEDEX
A Maison de l'entreprise ANIFOP
6 route de Monéteau - BP 303
03 86 49 26 14
www.lamaisondelentreprise.com
JPO : 14 mars 2015 (site de Sens, 90 rue Victor Guichard)

AUXERRE 89000
A Bâtiment CFA Yonne
69 rue du Moulin du Président
03 86 46 96 80
Hébergement F, G
JPO : 14 mars 2015

AUXERRE 89003 CEDEX
A CFA interprofessionnel
3 rue J. Bertin - BP 189
03 86 42 03 55
Hébergement F, G
JPO : 14 mars 2015

AUXERRE 89010 CEDEX
♦ Lycée J. Fourier
16 rue R. Poincaré - BP 26
03 86 72 53 10
http://lyc89-fourier.ac-dijon.fr
Internat F, G
JPO : 21 mars 2015

AUXERRE 89015 CEDEX
■ Lycée Saint-Joseph - La Salle
1 boulevard de la Marne
03 86 94 23 60
www.saint-joseph-auxerre.fr
Internat F, G
JPO : 28 mars et 30 mai 2015

AUXERRE 89010 CEDEX
♦ Lycée des métiers Vauban
22 rue Faidherbe - BP 60
03 86 72 59 80
http://lyc89-vauban.ac-dijon.fr
Internat F, G
JPO : 21 mars 2015

CHAMPIGNELLES 89350
A CFA agricole de l'Yonne
3 route de Champcevrais
03 86 45 15 23
www.terresdelyonne.com
Hébergement F, G
JPO : 14 mars 2015

CHAMPS-SUR-YONNE 89290
♦ Lycée agricole A. Schweitzer
1 avenue du docteur Schweitzer
03 86 53 69 09
www.terresdelyonne.com
Internat F, G
JPO : 14 mars 2015

JOIGNY 89306 CEDEX
♦ ÉREA J. Verne
13 rue J. Verne - BP 243
03 86 62 07 90
http://erea89-joigny.ac-dijon.fr
Internat F, G
JPO : 16 mai 2015

JOIGNY 89306 CEDEX
♦ Lycée L. Davier
Rue Molière - BP 247
03 86 92 40 00
http://lyceedavier.fr
Internat F, G

SAINT-DENIS-LÈS-SENS 89100
■ Lycée agricole privé Sainte-Colombe
2 rue H. Cavallier
03 86 64 80 00
www.saintecolombeformations.fr
Internat F
JPO : 21 mars 2015

SENS 89094 CEDEX
♦ Lycée des métiers P. et M. Curie
1 place Lech Walesa - BP 803
03 86 95 72 00
http://lyc89-curie.ac-dijon.fr
Internat F, G

SENS 89100
■ Lycée Saint-Étienne
2 rue Louise et Léon Vernis
03 86 65 82 10
www.gscol-st-etienne.fr
JPO : 21 mars 2015

TOUCY 89130
■ MFREO
Champeaux
03 86 44 02 02
www.mfr89.info/toucy
Hébergement F, G
JPO : 14 mars, 15 avril et 20 juin 2015

VENOY 89290
A Lycée agricole d'Auxerre - La Brosse
03 86 94 60 00
www.terresdelyonne.com
Hébergement F, G
JPO : 15 mars et 22 mai 2015

A Apprentissage
♦ Lycée professionnel public
■ Lycée professionnel privé - MFREO

Les CIO (centres d'information et d'orientation)

Les centres d'information et d'orientation sont des services publics gratuits de l'Éducation nationale.

Ils accueillent tout public à la recherche d'informations et de conseils sur les études, les diplômes, les concours et les professions.

On y trouve de la documentation, mais on peut aussi être reçu en entretien avec un conseiller d'orientation-psychologue.

Chaque CIO travaille également en étroite collaboration avec les établissements publics de son secteur (collèges, lycées et universités) afin d'accompagner les jeunes dans leurs projets scolaires et professionnels.

21 • Côte-d'Or

BEAUNE 21200
6 bis avenue Guigone de Salins
03 45 63 30 00
cio.beaune@ac-dijon.fr

DIJON I 21000
10 rue du Colonel Marchand
03 80 30 56 52
cio.dijon1@ac-dijon.fr

DIJON II 21000
8 rue Daubenton
03 80 45 11 34
cio.dijon2@ac-dijon.fr

SEMUR-EN-AUXOIS 21140
31 rue de la Liberté
03 80 97 12 00
cio.semur@ac-dijon.fr

58 • Nièvre

COSNE-COURS-SUR-LOIRE 58200
Rue du Général Binot
03 86 28 80 30
cio.cosne@ac-dijon.fr

DECIZE 58300
6 rue des Pêcheurs - BP 69
03 86 77 18 50
cio.decize@ac-dijon.fr

NEVERS 58000
9 bis rue de la Chaumière
03 86 71 99 30
cio.nevers@ac-dijon.fr

71 • Saône-et-Loire

AUTUN 71404 CEDEX
Maison de la formation
Rue E. Chevalier - BP 90137
03 85 52 04 58
cio.autun@ac-dijon.fr

CHALON-SUR-SAÔNE 71100
4 rue J. Ferry
03 85 90 93 00
cio.chalon@ac-dijon.fr

LE CREUSOT 71200
École maternelle Harfleur
69 avenue de la République
03 85 73 05 80
cio.le-creusot@ac-dijon.fr

LOUHANS 71500
4 promenade des Cordeliers
03 85 76 03 00
cio.louhans@ac-dijon.fr

MÂCON 71031 CEDEX
Cité administrative
24 boulevard H. Dunant
03 85 22 56 90
cio.macon@ac-dijon.fr

MONTCEAU-LES-MINES 71300
6 avenue Saint-Exupéry
03 85 57 12 99
cio.montceau@ac-dijon.fr

89 • Yonne

AUXERRE 89000
12 bis boulevard Galliéni
03 86 52 13 13
cio.auxerre@ac-dijon.fr

JOIGNY 89300
2 avenue de Mayen
03 86 62 11 90
cio.joigny@ac-dijon.fr

SENS 89100
32 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
03 86 65 16 93
cio.sens@ac-dijon.fr

La librairie ONISEP

21 • Côte-d'Or

DIJON 21019 CEDEX
2G, rue du Général Delaborde
BP 81921
03 45 62 75 82
www.onisep.fr/dijon

Ouverte le lundi de 13h30 à 17h
et du mardi au vendredi de
9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Vente dans notre Librairie Onisep

CARNET D'ADRESSES

Les DSDEN (directions des services départementaux de l'éducation nationale)

Pour vous aider dans vos démarches administratives (dossiers d'inscriptions, commissions d'appel...).

21 • Côte-d'Or

DIJON 21019 CEDEX
Site Clemenceau
2G, rue du Général Delaborde
BP 81921
03 45 62 75 00
ia21.ac-dijon.fr

58 • Nièvre

NEVERS 58019 CEDEX
Place Saint-Exupéry - BP 24
03 86 71 86 71
ia58.ac-dijon.fr

71 • Saône-et-Loire

MÂCON 71025 CEDEX 9
Cité administrative
Boulevard H. Dunant - BP 72512
03 85 22 55 45
ia71.ac-dijon.fr

89 • Yonne

AUXERRE 89011 CEDEX
12 bis boulevard Galliéni - BP 66
03 86 72 20 00
ia89.ac-dijon.fr

Les conseils généraux

Le conseil général propose des aides au transport pour les internes et les demi-pensionnaires. Ces aides financières varient d'un département à l'autre. Des informations vous seront données au 2nd trimestre.

21 • Côte-d'Or

DIJON 21000
Cité Jean Bouhey
Service transports
2 C avenue Marbotte
03 80 63 69 20

58 • Nièvre

SAINT-ELOI 58000
Service transports
Z.I. Saint-Eloi
Lieu-dit la Barbouillère
03 86 61 87 00

71 • Saône-et-Loire

MÂCON 71026 CEDEX 9
Service des transports
Espace Duhesme
18 rue de Flacé
03 85 39 93 40

89 • Yonne

AUXERRE 89089 CEDEX
Hôtel du département
Pôle développement du territoire
Service transports
03 86 72 88 48

Le conseil régional

DIJON 21000
17 boulevard de la Trémouille
BP 23502
21035 DIJON Cedex
03 80 44 33 00
http://www.region-bourgogne.fr/

Le rectorat SAIO (Service académique d'information et d'orientation)

DIJON 21019 CEDEX
2G rue du Général Delaborde, BP 81921
03 80 44 84 00

Les missions locales

Elles accueillent les jeunes de 16 à 25 ans qui sont sortis du système scolaire. Elles ont pour mission de les acompagner vers l'insertion professionnelle.

Des permanences peuvent être assurées dans votre commune.
Renseignez-vous auprès de l'antenne la plus proche de chez vous.

Retrouvez les coordonnées des structures d'accueil en Bourgogne sur :
www.missions-locales-bourgogne.fr/

Ma voie PRO

onisep TOUT SAVOIR SUR LA VOIE PROFESSIONNELLE

L'enseignement professionnel et ses débouchés

Une application mobile disponible gratuitement sur l'App Store et Google Play

www.onisep.fr/voie-pro

agefa PME

onisep

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

FAIRE ENTRER L'ÉCOLE DANS L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

#EcoleNumerique

onisep

mon orientation en ligne.fr

DES CONSEILLERS EN LIGNE PAR MAIL TCHAT ET TÉLÉPHONE

L'Onisep et ses conseillers/ères répondent à vos questions sur l'orientation, les formations et les métiers.

TÉLÉPHONE

01 7777 12 25
10 h - 20 h
Du lundi au vendredi

MAIL

7j/7

TCHAT

10 h - 20 h
Du lundi au vendredi

BOITE À OUTILS

Retrouvez aussi monorientationenligne sur votre mobile et téléchargez l'appli

onisep

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

FAIRE ENTRER L'ÉCOLE DANS L'ÈRE DU NUMÉRIQUE
#EcoleNumerique